



**CONTRE-REFORME DES RETRAITES :
64 OU 65 ANS, C'EST TOUJOURS NON !**

TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 19 JANVIER

POUR LE RETRAIT TOTAL DU PROJET DE LOI !

**RASSEMBLEMENT DES AGENTS DES FINANCES DEVANT
LA BOURSE DU TRAVAIL à 9 H 45.**

Les sections CGT, Solidaires, FO, de la DDFIP 65 dénoncent le projet du gouvernement Macron d'augmenter l'âge de départ à la retraite à 64 ans tout en accélérant l'allongement de la durée de cotisation à 43 ans en 2027 et en maintenant la décote infâme !

Ce que veut garantir ce gouvernement ce n'est pas l'équilibre des régimes de retraite mais bien s'assurer que jamais nous ne toucherons une retraite complète et que nous la percevrons sur une période plus courte !

Trop c'est trop

Il s'agit de la 8e réforme en 30 ans qui organise la baisse des droits à retraite.

Dans le même temps les dividendes ont explosé et les grandes entreprises payent toujours moins d'impôts et de cotisations sociales.

En 2020, nous avons forcé le gouvernement à enterrer son projet de retraite à points. Nous pouvons à nouveau faire changer la donne par notre mobilisation. Notre pays n'a jamais été aussi riche.

Déficit des régimes de retraite : les mensonges de Macron :

En 2021, le système de retraites a dégagé un excédent de 900 millions d'euros, portant le total du surplus à 3,2 milliards !

**Le Conseil d'orientation des retraites (Cor) prévoit qu'en 2030
le système de retraite sera toujours à l'équilibre.**

Il a été établi qu'en 2022 les exonérations de cotisations sociales alimentant la Sécurité Sociale (donc les caisses de retraite) ont atteint **65,6 milliards en 2022 (compensées partiellement par l'Etat)!**

Tout le monde perdant...

Une réforme injuste qui va précipiter la baisse des pensions et frapper plus durement les plus faibles.

Dans le secteur privé, seules 38 % des personnes de plus de 60 ans sont en emploi. Reporter l'âge de départ n'augmenterait pas l'emploi des seniors mais accélérerait la chute du niveau des pensions déjà sévèrement amputé par les précédentes réformes.

Les carrières longues devront travailler plus

Le dispositif, pour celles et ceux ayant commencé à travailler avant l'âge de 20 ans, reste inchangé.

S'ils ont travaillé cinq trimestres à la fin de leur vingtième année, ils continueront à pouvoir partir deux ans plus tôt.

Mais comme l'âge légal recule de deux ans, ils travailleront deux ans de plus et ne pourront être à la retraite qu'à 62 ans. Au lieu de 60 ans avant.

C'est cela que le couple Macron/Borne parrainé par le MEDEF nous présente comme un cadeau. Pour celles et ceux qui ont commencé leur carrière avant 18 ans, le gouvernement a été contraint d'ajouter un dispositif « *carrière très longue* », sous peine de les faire travailler plus de 43 ans.

Élisabeth Borne promet que ceux qui auront travaillé entre 16 et 18 ans partiront à 60 ans. Et que ceux qui auront débuté avant leurs 16 ans pourront partir à 58 ans. Soit, eux aussi, en comptant les cinq trimestres travaillés pendant leur jeune âge, après 43 années de travail, vers la fin du quinquennat.

Et la Fonction Publique ?

Comme tous les fonctionnaires, nous avons la garantie d'une retraite calculée sur les 6 derniers mois d'activité mais uniquement sur notre traitement indiciaire. Les primes ne sont pas intégrées dans le calcul de nos pensions.

En accélérant la mise en place de l'allongement de la durée de cotisation et en augmentant l'âge de départ à la retraite, le gouvernement ne renflouera absolument pas les caisses des régimes de retraite mais économisera directement sur son budget.

Le Gouvernement veut imposer sa réforme violente et injuste mais a refusé d'examiner les nombreuses propositions des organisations syndicales qui permettent non seulement de maintenir les comptes à l'équilibre mais, surtout, de financer la retraite à 60 ans avec au minimum 75 % du dernier salaire :

- **Mobiliser les 159 milliards d'euros annuels d'aides publiques aux entreprises.**
- **Mettre à contribution les revenus financiers des entreprises. Pour rappel, en 2022, les actionnaires des entreprises du Cac 40 toucheront 82 milliards, un sommet jamais atteint,**
- **Élargir l'assiette des cotisations et y intégrer les primes des fonctionnaires, l'intéressement et la participation**
- **Mettre fin aux 28 % d'écart de salaire entre les femmes et les hommes rapporterait 6,5 milliards par an dans les caisses**
- **Combattre réellement une fraude fiscale estimée à 100 milliards d'euros.**
- **Augmenter les cotisations d'un point rapporterait près de 15 milliards d'euros**

**RIEN NE JUSTIFIE L'ALLONGEMENT DE LA DUREE
DE COTISATION à 43 ANNUITES.**

RIEN NE JUSTIFIE DE TRAVAILLER 2 ANNEES SUPPLEMENTAIRES.

RIEN NE JUSTIFIE UNE REFORME !

**NOUS EXIGEONS L'INTEGRATION DES PRIMES
DANS LE CALCUL DE NOS PENSIONS.**

**NOUS EXIGEONS LE MAINTIEN DE NOTRE CODE
DES PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES !**

TOUTES ET TOUS ENGREVE LE 19 JANVIER 2023

**RASSEMBLEMENT BANDEROLE UNITAIRE FINANCES
CGT.SOLIDAIRES.FO à 9 h 45.**

MANIFESTATION à TARBES

10 H 00 BOURSE DU TRAVAIL.